

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Omnisports : Ali Bongo Ondimba en soutien aux épouses des FDS

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

À la faveur d'une célébration jumelée et en différé le 24 juin dernier de la Fête des mères et pères, les membres des associations des épouses des Forces de défense et de sécurité (FDS) se sont affrontées au cours d'un match amical au stade du Prytanée militaire du camp N'Tchorère de Baraka. Parmi les nombreux spectateurs et admirateurs, le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Une présence qui démontrait ainsi l'attachement du chef suprême des Armées à la vie de famille des hommes en uniforme, utiles à l'ordre et à la sécurité dans notre pays. "Le papa de la Nation aux côtés de la première dame du Gabon, qui n'a de cesse d'œuvrer

pour la protection des veuves", comme l'a reconnu, au cours de son allocution, la présidente de la Fédération des associations des épouses des personnels des Forces de défense.

Notons que cette cérémonie à laquelle assistaient également la vice-présidente de la République, Rose-Christiane Ossouka Raponda, les membres du gouvernement et les officiers généraux, a été marquée par la remise symbolique des clés du stade du Prytanée, destiné aux personnels des Forces de défense.

L'infrastructure sportive est composée d'une tribune couverte de 1 039 places, de salles VIP, de commodités sanitaires, d'espaces réservés à la pratique du saut en longueur, du lancer de poids et de javelot ainsi qu'une piste d'athlétisme.



La remise du trophée au vainqueur en présence du chef suprême des Armées, Ali Bongo Ondimba.

Panthères U20 : Anicet Yala Ngoukou à la tête de la sélection



Anicet Yala, du temps où il était coach des U20.

RHA
Libreville/Gabon

La Fédération gabonaise de football (Fégafoot), après avoir limogé vendredi dernier tout le staff technique des Panthères des moins de 20 ans. Il lui est reproché d'avoir volontairement convoqué une dizaine de "vieux joueurs" pour les faire participer au tournoi de Kinshasa prévu le 1er juillet 2023 et organisé par l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac). L'instance nationale vient de désigner un

nouveau staff technique. En effet, en accord avec Patrice Neveu, le sélectionneur des A, c'est Anicet Yala Ngoukou qui prend provisoirement les commandes de nos U20. Il sera secondé par Pierre Ndomba. Le préparateur physique est Brice Ondo. Et le coach des gardiens Victor Bissafi.

La sélection gabonaise quitte en principe Libreville le 28 juin. Le Gabon entre en lice le samedi 1er juillet 2023 face à la République centrafricaine au stade des Martyrs à 14 heures.

Ligue des champions féminins de la CAF : le Gabon n'est pas partant

Willy NDONG
Libreville/Gabon

DANS la perspective de la désignation de la représentante gabonaise à la Ligue africaine des champions de la Confédération africaine de football (CAF), la Ligue nationale de football féminin (LINAFFEM) a eu vendredi dernier une séance de travail avec les quatre clubs détenteurs de la Licence CAF 2023. À savoir : Oyem AC, Atletico Akanda, Mwindia Sports et Nyangou AC.

L'objectif de la rencontre, dans la mesure où le Championnat féminin est à l'arrêt, était de désigner, finalement par vote – du jamais vu – la représentante gabonaise à cette compétition, avant vendredi minuit, date butoir. Au terme du scrutin, Oyem AC a obtenu 3 voix contre 1 pour Atletico Akanda. C'est donc de cette manière que la formation d'Oyem AC a été désignée pour représenter notre pays. La réaction de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) ne s'est pas fait attendre. Dans un



Pour la Fégafoot, pas question d'inscrire une équipe gabonaise en Ligue africaine des champions.

communiqué de presse publiée sur sa page Facebook, l'instance dirigeante du football gabonais écrit : " la participation aux compétitions interclubs, notamment à la Ligue des Champions féminine, obéit à deux critères indispensables. À savoir : le critère sportif, c'est-à-dire le mérite sportif selon le classement du championnat national et le

critère relatif à l'obtention de la Licence CAF (...) Au vu des délais impartis pour l'engagement d'un club, des difficultés de la ligue à désigner un représentant, en raison de la suspension du championnat national (...), la Fédération a décidé de ne pas engager un représentant à cette édition de la Ligue des champions 2 023."